

mention **ÉDUCATION ET MOTRICITÉ***
Mention co-accréditée avec l'Université de Franche-Comté



* Possibilité de suivre l'option Accès Santé

■■■ OBJECTIFS

- Acquérir une culture universitaire spécifique à l'activité physique et à son enseignement,
- Maîtriser l'expression écrite et orale,
- Développer une culture professionnelle de l'enseignement des activités sportives.

■■■ POUR RÉUSSIR

Attendus/Prérequis

- Compétences scientifiques pluridisciplinaires (sciences de la Vie, Sciences humaines et sociales).
- Compétences en expression écrite.
- Compétences de raisonnement logique.
- Compétences sportives.
- Exercice de responsabilités collectives, associatives ou citoyennes.

Formation requise

Baccalauréat

Diplôme d'accès aux études universitaires (DAEU) ou autres titres admis en dispense du baccalauréat.

Parcours éligible à AGIL :

Le dispositif AGIL est un parcours personnalisé de formation qui peut être proposé et qui vise à aider les étudiants à acquérir les compétences nécessaires pour réussir en licence. Des modules de remise à niveau ainsi qu'un suivi pédagogique renforcé sont mis en œuvre

Tutorat

Un tutorat de rentrée accueille les nouveaux étudiants et leur fait découvrir le campus et le monde universitaire
Un tutorat pédagogique est également organisé.

■■■ ET APRÈS...

Poursuites d'études

En master à finalité recherche

En master MEEF

Débouchés

- Sur concours : Professorat d'éducation physique.
- Encadrement et enseignement des APSA dans toutes structures à vocation éducative. Cette licence délivre une carte professionnelle Jeunesse & Sport reconnue sur le marché du travail.

■■■ COMPÉTENCES ACQUISES

Ce métier s'organise autour de trois grands types de compétences :

- Diagnostiquer et concevoir des interventions dans les activités sportives.
- Intervenir en face à face pédagogique.
- Analyser le rôle et la place de l'enseignant.e d'EPS dans le système éducatif.

MATIÈRES ENSEIGNÉES

En L3 EM :

- Culture technique, technologique et scientifique propre aux APSE
- Connaissances et maîtrise des éléments nécessaires au sein des champs scientifiques mobilisés (sciences de la Vie, sciences humaines et sociales, sciences de l'intervention)
- Connaissances techniques et anthropologiques dans le domaine des APSE
- Mobilisation des modèles technologiques construits dans le domaine des APS
- permettant l'observation, l'analyse, le diagnostic et la formulation de contenus de formation
- Pratiques des APSE mobilisées dans le champ éducatif
- Connaissance d'une langue vivante, de la technologie de l'information, des multimédias...
- Méthodologie de l'expression écrite et orale
- Connaissance et expérience des spécificités de l'enseignement et des problématiques éducatives
- Pré-professionnalisation dans les secteurs éducatifs concernés
- Didactique et pédagogie des APSE
- Connaissance et maîtrise des textes réglementaires et institutionnels régissant l'exercice des métiers concernés



La licence 1 avec option accès santé (LAS) permet la poursuite d'études soit en Médecine, Maïeutique, Odontologie, Pharmacie (MMOP) en intégrant la deuxième année du Diplôme de Formation Générale en Sciences Médicales (DFGSM2), soit dans les métiers de la rééducation.



Dijon,
Le Creusot (L1 - L2)



Futurs titulaires du bac français
<http://lyceens.u-bourgogne.fr>
Titulaires d'un diplôme étranger
<http://ub-link.u-bourgogne.fr/etudiants-internationaux.html>



Droits de scolarité
170 € (2022-23)
Cotisation vie étudiante et de campus (CVEC)
92 € (2022-23)



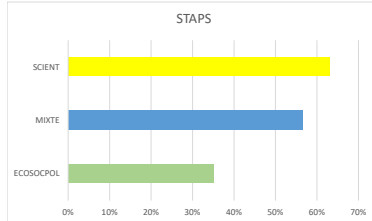
Pôle Formation et Vie Universitaire
Maison de l'Université
03 80 39 39 80
pole.formation@u-bourgogne.fr

Priorité géographique

Les étudiant.es résidant dans la Nièvre ou en Saône et Loire doivent demander la L1 du Creusot. En savoir plus sur le site <http://lyceens.u-bourgogne.fr>

STATISTIQUES

Réussite des néobacheliers à la fin de la L1 selon les spécialités de bac



* Les résultats sont indiqués lorsque l'effectif des présents aux examens est supérieur à 5.
** L'indication «mixte» renvoie à des doublettes de spécialités à dominante Sciences/ EcoSocPol; Sciences/LetLanArt ou EcoSocPol/LetLanArt

Domaine STAPS

Taux d'insertion des diplômé.e.s 2019 de master du domaine : 96 % (situation à 30 mois après l'obtention du master).

Retrouvez tous les chiffres de réussite et d'insertion sur le site de l'Observatoire de l'Étudiant - uB <http://ode.u-bourgogne.fr>



Fiches filières

- Licence 1
- Licence 2
- Licence 3



25 à 30h de cours / semaine
et **20h de travail personnel.**



Stage en L2 et L3.



L3 : 140 étudiant.es

CONTACTS



Faculté des Sciences du Sport
3 allée des Stades Universitaires
BP 27877 - 21078 Dijon Cedex
Scolarité
jannick.raymond@u-bourgogne.fr
03 80 39 67 23

Responsable L2
arnaud.dury@u-bourgogne.fr
Responsable L3
benoit.caritey@u-bourgogne.fr
03 80 39 67 45

Centre universitaire Condorcet
Le Creusot
L2
raphael.leca@u-bourgogne.fr
03 85 77 40 86

"Le sport, c'est ma vie, je fais du tennis, j'ai été classée -15 et après j'ai dû faire un choix entre continuer mon sport ou poursuivre des études. J'ai été raisonnable et j'ai choisi STAPS. J'avais l'idée de faire soit le CAPEPS, soit Professeur des écoles. Il vaut mieux avoir un bac S parce qu'il y a des bases de biomécanique, de la physiologie, de la neurologie, on voit des bases de physique, de mathématiques. Pour réussir en STAPS, il faut être très polyvalent en sport, il faut avoir déjà un peu touché à tout. Il faut être bon partout. En L1, il y a pas mal de cours magistraux : je prenais mes notes à la main et je recopiais tout chez moi le soir. Cette année c'est pareil, mais je n'ai plus le temps de recopier et je trouve que je me suis améliorée sur la prise de notes. En L2, on a deux stages obligatoires, j'en ai fait un au premier semestre, j'ai encadré une classe de CP et une classe de CM2 et au deuxième semestre, on a un stage en milieu associatif, donc là je le fais au DUC Tennis le mercredi après-midi. Il faut bien se renseigner et ne pas aller en STAPS parce qu'on n'aime que le sport."

Myriam, étudiante en L2 STAPS